

Fermeture d'unités de production d'eau : entre assainissement et inquiétude économique

5 août 2025 à 11h 31 - ALPHA OUMAR BALDÉ

Le processus de fermeture d'unités de production d'eau minérale se poursuit à travers tout le pays. Cette mesure s'accompagne du retrait de leurs produits des circuits de distribution, jusqu'à nouvel ordre.

Depuis le lancement de cette opération, plusieurs sites ont déjà été fermés. Selon les autorités du ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME, cette décision est motivée par le non-respect des normes sanitaires en vigueur. De nombreuses unités sont en effet implantées dans des zones ne garantissant pas des conditions d'hygiène qui seraient acceptables.

Dans certains cas, ces installations sont situées à proximité de fosses septiques, de puits ou même dans des bâtiments inachevés. Pourtant, leurs produits inondent les marchés de gros et de détail, exposant ainsi les consommateurs à de sérieux risques sanitaires.

Une absence de précautions sanitaires

Les promoteurs de ces unités n'ont, dans bien des cas, prévu aucune mesure sanitaire. Ce sont pourtant les citoyens qui se retrouvent les plus exposés à des risques de contamination pouvant entraîner des maladies graves.

Abdoulaye Bella Diallo, chef de cabinet au ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME, indique que ces unités pullulent notamment dans la commune de Matam, où environ 200 sites restent à fermer. « *La majorité d'entre elles ne disposent d'aucun document administratif valide et fonctionnent dans des conditions d'hygiène déplorables. Certaines sont installées dans des chantiers, des concessions inachevées, des magasins ou même des garages. Nous avons constaté que des forages sont parfois creusés à proximité de latrines. Ce qui représente un danger grave pour la santé publique* », a-t-il expliqué.

Il ajoute que ces unités contribuent également à la pollution de l'environnement, surtout en saison des pluies.

Une mesure diversement accueillie

Si certains saluent cette décision des autorités, d'autres s'inquiètent des impacts économiques qu'elle pourrait entraîner.

Pour certains citoyens, cette mesure est salutaire car elle permettrait de réduire les risques sanitaires. C'est le cas d'Abdoulaye Fadiga, parent proche du PDG de l'unité Eau Luxe, qui approuve l'initiative : « C'est salutaire. Il faut que nous respections les règles. C'est une question de santé publique. Il est normal de se mettre en règle et d'obtenir les documents nécessaires. C'est dans l'intérêt de tous ».

De son côté, Elhadj Ibrahima Moustapha Sanoh, PDG de l'entreprise Eau Sabia située à Kipé Dadia, affirme qu'il avait obtenu les autorisations requises au lancement de ses activités. Toutefois, la production a été interrompue pour raisons de santé. « *J'ai été malade et l'urgence était ma guérison. Mais lorsque nous avons voulu relancer l'usine en juillet, nous avons appris les nouvelles mesures. Nous nous soumettons à ce que l'État exige. Si l'on nous autorise à finaliser les documents manquants, nous le ferons. Pour l'instant, nous restons à l'écoute* », a-t-il déclaré.

Un impact économique certain

La fermeture des unités inquiète de nombreux commerçants qui dépendent de ces petites unités pour s'approvisionner. Assise dans son magasin, une commerçante confie, sous anonymat : « *Il devient de plus en plus difficile de trouver de l'eau à vendre, alors que c'est notre principale source de revenus* ».

Une analyse technique pour justifier les fermetures

Ibrahima Tidiane Diallo, ingénieur en assurance qualité, revient sur les bases scientifiques de cette décision. Selon lui, des résultats d'analyses physico-chimiques et microbiologiques de l'eau démontrent les non-conformités. « *Des indicateurs comme le pH, la turbidité, la présence de coliformes fécaux ou d'E. coli, ou encore la concentration en nitrates permettent de détecter une eau impropre à la consommation. Dans mon ouvrage Qualité sans frontières, je rappelle que la conformité d'un produit repose sur des données mesurées, vérifiables et comparées aux normes, pas sur des intuitions* », affirme-t-il.

Il cite des cas fréquents de non-conformité constatés :

- Turbidité supérieure à 5 NTU : l'eau peut sembler claire à l'œil nu, mais contenir des particules fines détectables uniquement par photométrie.
- pH en dehors de l'intervalle 6,5–8,5.
- Présence d'E. coli ou de coliformes totaux, signes d'une contamination fécale.
- Absence ou surdosage de chlore résiduel : Page 2 of 3 preuve d'un traitement inexistant ou mal maîtrisé.

« Beaucoup pensent qu'il suffit d'acheter une machine d'emballage pour produire une eau de qualité. Or, ce sont les systèmes et les humains derrière ces machines qui en assurent réellement la qualité », insiste-t-il.

Des mécanismes indispensables de contrôle

Pour garantir une eau de qualité, l'ingénieur recommande une approche rigoureuse fondée sur la prévention, le contrôle et la responsabilisation :

- Mise en place d'un système de management de la qualité (ISO 9001) sur l'ensemble de la chaîne de production.
- Surveillance continue de certains paramètres (pH, chlore, turbidité).
- Analyses périodiques en laboratoire, en interne comme en externe.
- Audit de toute la chaîne, de la source d'eau au point de consommation.
- Formation du personnel aux bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication (BPF).

Les dangers de l'eau impropre

L'eau issue des nappes phréatiques peut être contaminée par des produits chimiques infiltrés dans le sol, notamment lors des pluies. Selon le Dr Albéric Gandji, cela peut entraîner des maladies diarrhéiques et, à long terme, des pathologies graves comme certains types de cancer, en raison de la présence de métaux lourds.

Fodé Touré